



LES 10 ENGAGEMENTS DE L'ADHERENT

Tout nouveau membre de l'association **Clos Mosaïc** s'engage à :

1. Proposer une activité liée à l'œnotourisme sur le territoire de la Bourgogne ;
2. Adhérer aux cahiers des charges et au fonctionnement de **Clos Mosaïc** ;
3. Travailler en groupe et mutualiser les moyens ;
4. Investir du temps pour l'association dans l'animation et la participation aux ateliers ;
5. Être relais des actions de **Clos Mosaïc** auprès de tout interlocuteur ;
6. Être force de propositions ;
7. Accepter d'investir un minimum dans des projets communs (ex. : salons, communication, etc.) ;
8. Respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur liées à l'activité exercée ;
9. Transmettre les informations mises à jour de sa société au secrétariat de **Clos Mosaïc** et avertir en cas de changements pour permettre la mise à jour des données ;
10. Mettre un lien sur son site Internet vers le site de **Clos Mosaïc** (et l'inverse sera automatique)

Clos Mosaïc repose sur des hommes et des femmes dont l'engagement sera intimement lié à la réussite de ses actions. En valorisant l'œnotourisme bourguignon de façon mutualisée, nous travaillons pour chacun des acteurs de l'œnotourisme.

Clos Mosaïc a besoin de ses adhérents pour remplir tous ses objectifs et parvenir à faire de la Bourgogne l'une des destinations œnotouristiques européennes la plus réputée et qualitative.

